

PR16.08PR

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

Concernant

une demande de crédit d'investissement de Frs 2'235'000.- pour les travaux de renouvellement annuel des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité ainsi qu'une demande de crédit d'investissement de Frs 800'000.- pour la réfection des chaussées en coordination avec les travaux du Service des énergies.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Conseil communal adoptait, le 11.12.2014, le préavis PR14.32PR relatif à une « demande de crédit d'investissement pour les travaux de renouvellement annuel des réseaux d'eau gaz et électricité ainsi qu'une demande de crédit d'investissement pour la réfection des chaussées » totalisant Frs 3'096'000.-. Cette demande faisait elle-même suite à une sollicitation similaire adressée auparavant pour l'année 2014.

La démarche ainsi mise en place depuis deux ans a montré son efficacité en termes de souplesse et de possibilité d'adaptation des services aux évènements. Elle a permis de répartir le travail des équipes de manière plus harmonieuse durant l'année, et surtout de répondre efficacement à des nécessités techniques imprévisibles. Pour l'exemple, il suffit de citer l'opération menée à la rue des Moulins pour la réfection totale de la chaussée sans perturbation majeure du trafic, malgré la présence d'importants vestiges archéologiques, ou la réfection imprévue de la rue de l'Ancien-Stand consécutive à une importante rupture d'une conduite d'eau. Ces deux opérations ont pu être menées à bien rapidement en utilisant la marge de manœuvre offerte par ce type de crédit nommé généralement « crédit global », sous le contrôle attentif de la Municipalité.

Bilan des opérations 2014/2015

La demande de crédit global établie pour l'année 2014 a permis la réfection des quatre rues prévues en respectant le calendrier annuel de renouvellement des conduites. Techniquement, le but a été atteint à satisfaction du Service des énergies (SEY). Financièrement, le montant total du crédit a malheureusement été dépassé pour les raisons évoquées dans les communications CO15.12 et CO16.01.

La demande de crédit 2015 portait sur six rues : Petite-Thoile, Petites-Roches, Cerisiers, Tilleuls, Moulins 5 à 19 et Mauborget. En cours de route, les services techniques ont proposé de travailler également sur la rue du Chasseron, ce qui fut fait en respectant le cadre financier établi. En revanche, la rue de Mauborget n'a pas pu être traitée, et les montants prévus pour cette réalisation ont été attribués à la réfection urgente de la rue de l'Ancien-Stand. Financièrement, les comptes ne sont pas encore totalement bouclés, mais les services ont profité de l'expérience du crédit 2014 et affiné le suivi des dépenses de manière à éviter tout dépassement par rapport au crédit alloué.

Descriptif des investissements prévus en 2016 pour le SEY

L'année 2016 devrait être une année d'activité intense pour le SEY. Plusieurs grands projets sont au calendrier, en sus de ceux pour lesquels le présent crédit est demandé. Plusieurs projets impliquant divers services ont en effet fait l'objet de crédits spécifiques, hors renouvellement annuel. Le tableau ci-dessous résume les intentions du SEY et précise les divers modes de financement.

| Objet | Financement | Remarques / explications |
|--------------------|--------------------|---|
| Route de Bellevue | Préavis PR14.16PR | Prévu initialement en 2015, reporté à 2016, en coordination avec les chantiers d'EMS de la parcelle de Bellevue. |
| Rue de l'Industrie | Préavis PR15.01PR | Réalisation répartie sur 2015-2016. Premiers travaux effectués en octobre 2015. Frais inclus dans le montant de CHF 3'000'000.- réservés au Plan des investissements pour 2016, à la ligne « Industrie ». |
| Rue des Chaînettes | Préavis PR15.21PR | Non prévu au Plan des Investissements de décembre 2015. Déduit du montant initialement prévu pour le crédit global 2016. |
| Rue de Mauborget | Crédit global 2016 | Montant intégré à la demande du crédit global 2015, mais attribué à la réfection urgente de la rue de l'Ancien-Stand. A financer par le crédit global de renouvellement 2016. |
| Chemin des Sources | Crédit global 2016 | Plusieurs fuites consécutives en automne 2015 – avec dégâts aux tiers – ont révélé un état alarmant des conduites, à traiter en priorité. |
| Rue de la Jonction | Crédit global 2016 | Infrastructures rénovées par tronçons discontinus, nécessité de mettre |

| | | |
|---------------------|--------------------|--|
| | | l'ensemble en conformité pour répondre aux impératifs d'exploitation du réseau d'eau. |
| Rue de la Roselière | Crédit global 2016 | Nombreuses fuites sur les réseaux, nombreuses pannes d'électricité. Permettra d'achever la mise en ordre des rues Vernes-Parc-Mouettes-Jonction. |

Travaux de réfection des chaussées

Devant les incertitudes existantes quant à la qualité des sols et fondations des rues yverdonnoises, le crédit mentionne un montant de réserve destiné à faire face à de mauvaises surprises à cet égard.

Pour mémoire, cette disposition a permis d'engager la réfection de la rue des Moulins et celle de la rue du Chasseron en 2015.

Collecteurs EC+EU

Il est prévu de réaliser, avant toute remise en état des chaussées, une inspection caméra des collecteurs.

En cas de nécessité avérée, des tronçons de canalisation pourront faire l'objet d'une réhabilitation par gainage. Le montant inscrit au Plan des Investissements sous « Mesures PGEE » permettra, le cas échéant, de faire face aux imprévus.

Boussole 21

S'agissant d'un simple renouvellement et modernisation d'infrastructures existantes, une évaluation par la Boussole 21 ne se justifie pas. Le projet n'a donc pas été soumis à cette procédure.

Calendrier

Le crédit ayant été octroyé sous forme d'une enveloppe annuelle, il ne fait pas l'objet d'un calendrier spécifique détaillé avant la rédaction du présent préavis. Le calendrier sera établi définitivement lorsque le crédit sera validé par le Conseil communal.

Demande de crédit pour le renouvellement annuel 2016

Ce crédit à durée limitée doit permettre de financer le programme de renouvellement annuel des infrastructures du SEY.

Répartition des frais par réseau d'énergie du SEY

Les frais de construction se répartissent entre les différents réseaux de la manière suivante :

| | |
|---------------------|-----------------|
| Réseau d'eau : | Frs 670'000.- |
| Réseau de gaz : | Frs 447'000.- |
| Réseau électrique : | Frs 1'006'000.- |
| Eclairage public | Frs 112'000.- |

Travaux de chaussée par le Service des travaux et de l'environnement (STE)

Le Service des Travaux et de l'Environnement a besoin d'un montant de Frs 800'000.- pour la réfection conséquente de la superstructure des rues de la Roselière et de la Jonction. Ces réfections auront lieu environ une année après les travaux de fouilles du SEY pour permettre un tassement optimum des sols. Leur financement figure au plan des investissements à raison de Frs 500'000.- pour la gestion du patrimoine routier 2017 et à raison de Frs 300'000.-, en remplacement de la dépense initialement prévue en 2016 aux Champs Lovats.

Coûts et financement

L'évaluation des coûts est estimée sur la base des expériences de ces dernières années. Chaque objet fera l'objet d'un devis détaillé lors des études à venir dans le courant des prochains mois. Le crédit demandé est donc à considérer comme une enveloppe globale, à répartir entre les réseaux selon les devis que l'étude détaillée permettra d'établir.

Le SEY s'engage à ne pas dépasser le montant global du crédit octroyé.

Amortissement

L'amortissement pour le SEY se présente comme suit :

Les dépenses feront l'objet d'un amortissement immédiat par prélèvement aux :

- fonds « renouvellement réseau eau » N° 928.1801;
- fonds « renouvellement réseau gaz » N° 928.1801.1;
- fonds « renouvellement réseau électrique » N° 928.1801.2;
- pour l'éclairage public, le fonds de renouvellement ne permet plus de prélèvement, raison pour laquelle il faut prévoir un amortissement différé sur 20 ans.

L'amortissement pour le STE se présente comme suit :

La somme de Frs 800'000.- sera amortie sur une durée de 20 ans au plus.

Charges annuelles d'exploitation

Elles se présentent comme suit :

1) **Charges pour le SEY**

Les charges annuelles d'exploitation se montent globalement à Frs 51'420.- et se composent des frais d'intérêts variables Frs 1'120.-, de l'amortissement Frs 5'600.- et des frais d'entretien Frs 44'700.-, auxquelles il faut ajouter l'amortissement linéaire pour le réseau de l'éclairage public.

2) **Charges pour le STE**

Les charges annuelles d'exploitation se montent globalement à Frs 48'000.- et se composent de l'amortissement Frs 40'000.- et des frais d'intérêts variables Frs 8'000.-.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

sur proposition de sa Municipalité,
entendu le rapport de sa commission et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
décide :

Article 1 : La Municipalité est autorisée à entreprendre le programme de renouvellement des réseaux d'énergie ;

Article 2 : Un crédit d'investissement de Frs 2'235'000.- lui est accordé à cet effet ;

Article 3 : La dépense sera financée par la trésorerie générale, imputée au compte No 4'046 « Renouvellement des réseaux 2016 » et amortie de la manière suivante :

- fonds « renouvellement réseau eau » N° 928.1801 Frs 670'000.-
- fonds « renouvellement réseau gaz » N° 928.1801.1 Frs 447'000.-
- fonds « renouvellement réseau électrique » N° 928.1801.2 Frs 1'006'000.-
- Eclairage public amorti en 20 ans au plus Frs 112'000.-

Article 4 : La Municipalité est autorisée à entreprendre la réfection des chaussées relative aux secteurs d'intervention du service des énergies ;

Article 5 : Un crédit d'investissement de Frs 800'000.- lui est accordé à cet effet ;

Article 6 : La dépense sera financée par la trésorerie générale, imputée au compte No 1'459 « réfection des Chaussées SEY-2016 » et amortie en 20 ans au plus.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  Le Secrétaire a.i. 
J.-D. Carrard  Y. Martin

Déléguée de la Municipalité : Mme Marianne Savary, municipale du dicastère des énergies

Annexes : - Une matrice des coûts estimés par réseau
- Quatre plans de situation succincts

Annexe 1



Service des Energies
Rue de l'Ancien-Stand 2
Case postale 1295
CH-1401 Yverdon-les-Bains



Projet Global 2016
Coûts estimatifs de construction des réseaux

| No | DESIGNATION | EAU | GAZ | ELEC | EP | TOTAL SEY | Chaussée STE |
|-----|--|----------------|----------------|------------------|----------------|------------------|----------------|
| | Roselière | 186'625 | 107'965 | 531'996 | 31'830 | 858'416 | |
| 300 | GENIE CIVIL | 131'500 | 80'000 | 150'000 | 6'000 | 367'500 | |
| 400 | RESEAUX D'ENERGIE, PRESTATIONS INTERNES | 55'125 | 27'965 | 191'996 | 25'830 | 300'916 | |
| xx | STATION ELECTRIQUE (BLOC) | | | 190'000 | | 190'000 | |
| | Jonction | 136'750 | 93'350 | 191'340 | 17'020 | 438'460 | |
| 300 | GENIE CIVIL | 115'000 | 80'000 | 136'000 | 10'000 | 341'000 | |
| 400 | RESEAUX D'ENERGIE, PRESTATIONS INTERNES | 21'750 | 13'350 | 55'340 | 7'020 | 97'460 | |
| | Sources | 129'000 | 114'000 | - | - | 243'000 | |
| 300 | GENIE CIVIL | 95'500 | 85'000 | - | - | 180'500 | |
| 400 | RESEAUX D'ENERGIE, PRESTATIONS INTERNES | 33'500 | 29'000 | - | - | 62'500 | |
| | Mauborget | 181'000 | 100'000 | 227'000 | 50'700 | 558'700 | |
| 300 | GENIE CIVIL | 135'000 | 75'000 | 92'000 | 15'000 | 317'000 | |
| 400 | RESEAUX D'ENERGIE, PRESTATIONS INTERNES | 46'000 | 25'000 | 135'000 | 35'700 | 241'700 | |
| | Finitions 2015 reportées à 2016 | 37'000 | 32'000 | 56'000 | 13'000 | 138'000 | |
| | Tapis Petites-Roches - Petite-Thoile | 15'000 | 10'000 | 20'000 | 5'000 | 50'000 | |
| | Réfection totale Chasseron | 15'000 | 15'000 | 24'000 | 6'000 | 60'000 | |
| | Tapis Moulins | 7'000 | 7'000 | 12'000 | 2'000 | 28'000 | |
| | TOTAL PAR SERVICE / TOTAL GENERAL | 670'375 | 447'315 | 1'006'336 | 112'550 | 2'236'576 | 800'000 |
| | Arrondis à | 670'000 | 447'000 | 1'006'000 | 112'000 | 2'235'000 | 800'000 |

YVERDON-LES-BAINS

Rue de la Roselière

Projet

EAU - GAZ
ELECTRICITE

Dessiné : 08.02.2016 GBR

Modifié :

Echelle : 1 : 1000

Fichier : BT-Projet-Roselière-plan_commission



Ville d'Yverdon-les-Bains
SERVICE DES ENERGIES



Rue de l'ancien Stand
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains

Numéro : -



LEGENDE

-  EAU PROJETEE
-  GAZ PROJETEE
-  ELECTRICITE PROJETEE
-  BORNE HYDRANT PROJETEE
-  CANDELABRE PROJETEE
-  ARMOIRE DE DISTRIBUTION PROJETEE
-  STATION ELECTRIQUE PROJETEE



Yverdon-les-Bains

Service des énergies
rue de l'Ancien-Stand, case postale
CH-1401 Yverdon-les-Bains

Échelle :
1:1'000



**Rue de Mauborget
Plan pour la Commission**


EAU / GAZ

Créé le : 02.02.2016 11:44:41

Auteur : BMA

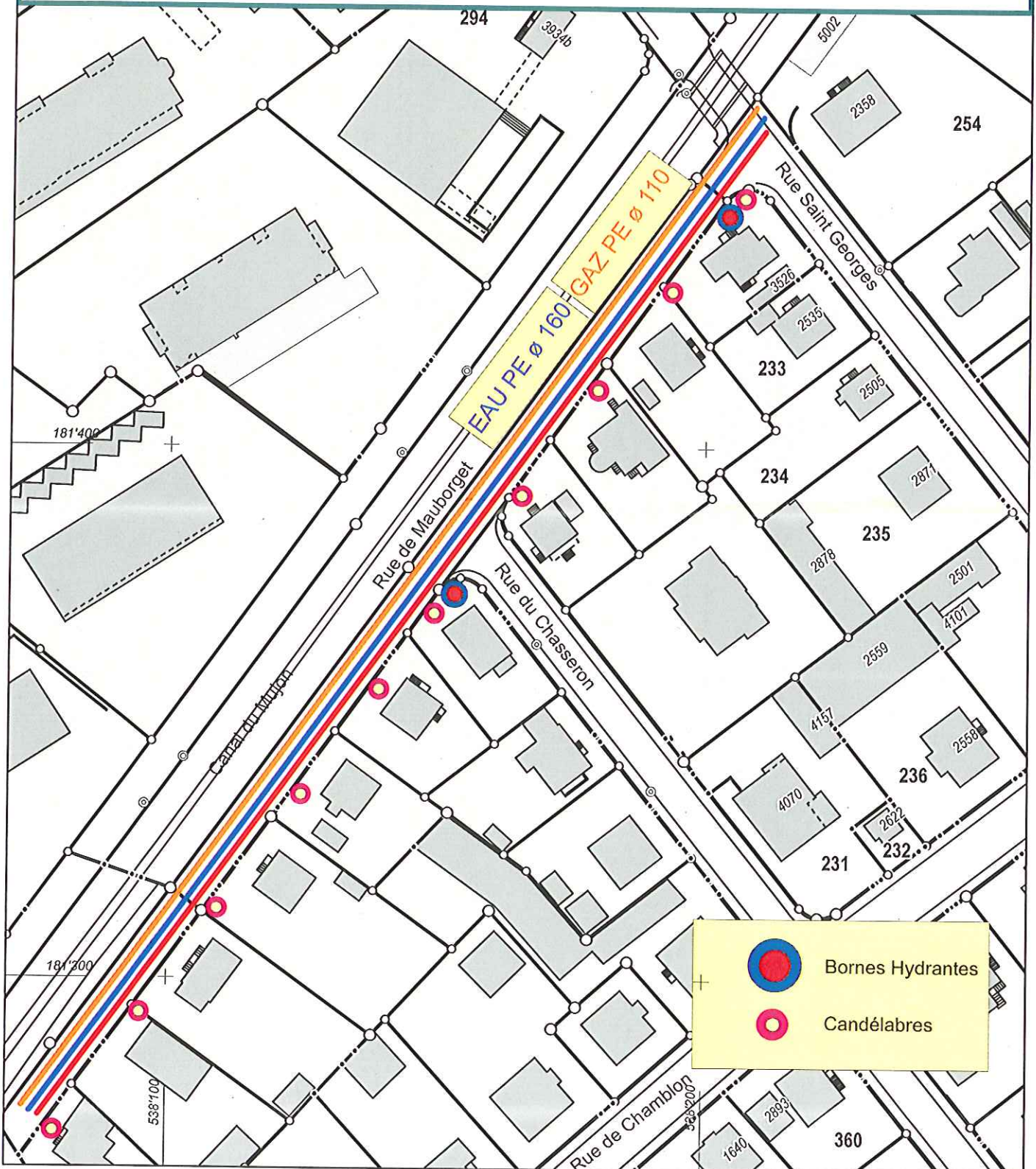
Établi sur la base des données cadastrales - Dépourvu de foi publique
Ce plan ne peut être transmis à des tiers

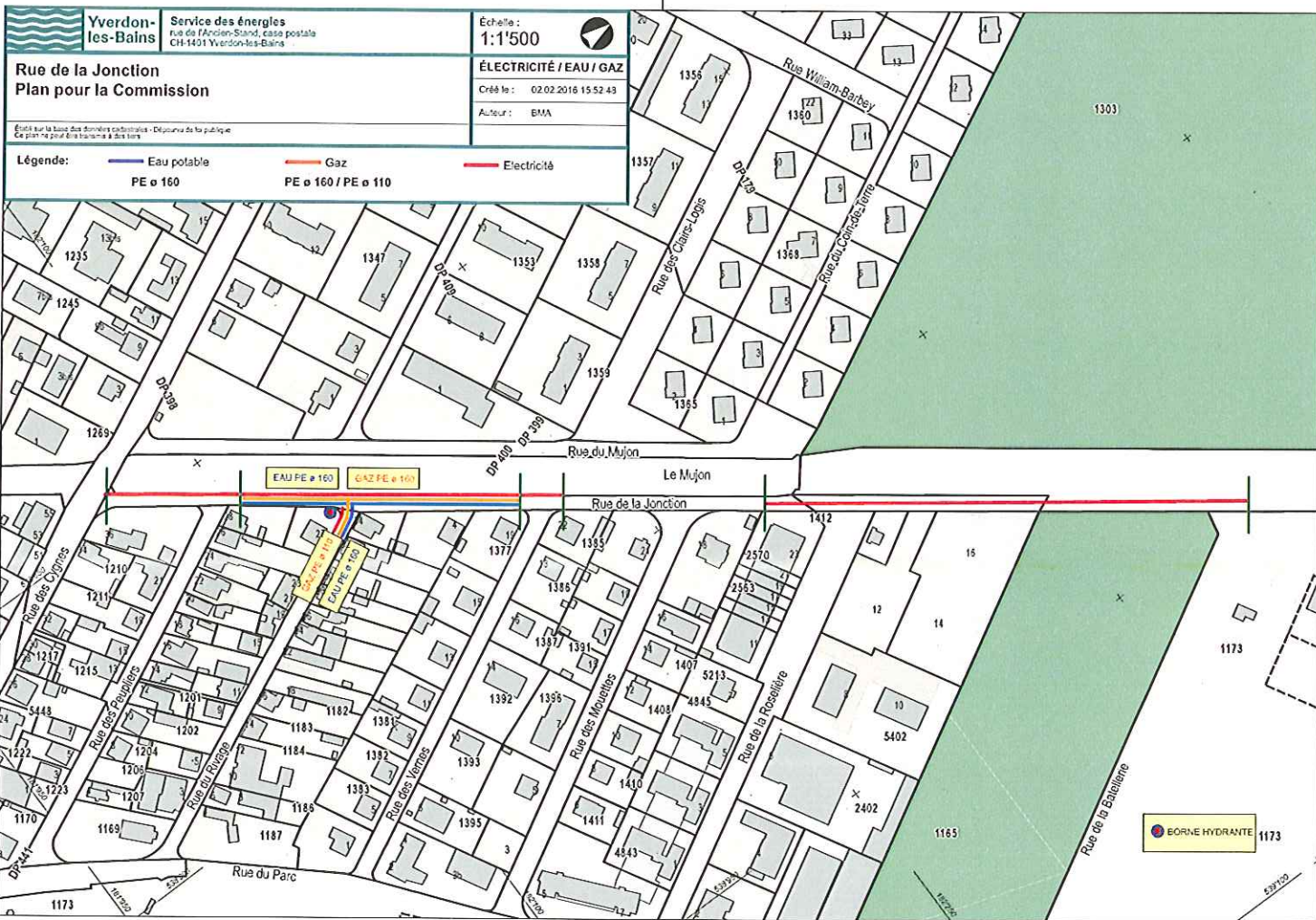
Légende:

 Eau potable
PE ø 160

 Gaz
PE ø 110

 Electricité





Yverdon-les-Bains

Service des énergies
rue de l'Ancien-Stand, case postale
CH-1401 Yverdon-les-Bains

Echelle:
1:1'500



Rue de la Jonction
Plan pour la Commission

ÉLECTRICITÉ / EAU / GAZ

Créé le: 02.02.2016 15:52:43

Auteur: BMA

Écrit sur la base des données cadastrales - Délivrance de la publie
Ce plan ne peut être transmis à des tiers

Légende:
— Eau potable
PE ø 160
— Gaz
PE ø 160 / PE ø 110
— Electricité



Yverdon-les-Bains

Service des énergies
rue de l'Ancien-Stand, case postale
CH-1401 Yverdon-les-Bains

Échelle :
1:500



Chemin des Sources Plan pour la Commission


EAU / GAZ

Créé le : 02.02.2016 15:13:09

Auteur : BMA

Établi sur la base des données cadastrales - Dépourvu de foi publique
Ce plan ne peut être transmis à des tiers

Légende:

 Eau potable
PE ø 160

 Gaz
PE ø 160

